DEVENIR-AVIATEUR

ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE

Étudiant ou jeune diplômé,
l'armée de l'Air et de l'Espace vous propose
une première expérience professionnelle.

VOLONTAIRE ASPIRANT – Communicant journaliste

Poste 2023 - Spécialité 3742

Types d'unités d'affectation :
Cabinet commandement base / Unité opérationnelle / CIRFA / GSBdD / CSNJ / SIRPAAE / DRHAAE
Base aériennes : Ambérieu-en-Bugey, Saintes, Bordeaux-Mérignac, Orléans-Bricy, Mont-de-Marsan, Paris-Balard, Lyon-Mont-Verdun, Istres, Vélizy-Villacoublay, Creil, Cognac, Avord, Salon-de-Provence, Grenoble, Évreux, Luxeuil-les-Bains, Versailles, Saint-Dizier, Tours, Nancy, Clermont-Ferrand, Pontoise, Lille, Perpignan, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Guyane, Djibouti.

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

Vous pourriez être affecté au sein d'un cabinet du commandement d'une base, d'une unité opérationnelle sur une base aérienne, d'un Centre d'information et de recrutement des Forces armées (CIRFA), en groupement de soutien d'une base de défense (GSBdD), dans un centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) ou au sein du service d'information des relations publiques de l'armée de l'Air et de l'Espace (SIRPAAE).

POSTE

En fonction de votre affectation, vous pourriez être chargé :

- D'assurer la mise en œuvre de la politique de communication, quel que soit le support envisagé ;
- De définir ou de contribuer au plan de communication et de mettre en œuvre les actions qui en découlent ;
- De participer à la sélection des organismes chargés de la réalisation des prestations de communication ;
- D'organiser des journées ou rendez-vous avec la presse locale et régionale ;
- De tenir à jour les pages des réseaux sociaux et d'être proactif dans la proposition de publications.

ÊTRE VOLONTAIRE ASPIRANT ?

Dès votre **bac+2**, les jeunes de 17 ans à moins de 26 ans peuvent s'engager dans l'armée de l'Air et de l'Espace en tant qu'Aviateur ou Aviatrice.

Cette première expérience professionnelle permet de découvrir durant une année les nombreux métiers de l'armée de l'Air et de l'Espace et offre la possibilité de **vivre une expérience utile** avant un engagement plus long (contrat d'officier sous contrat).

Les contrats de volontariat sont rémunérés.

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la **nationalité française** ;
- Vous êtes âgé de **26 ans au plus**.

DIPLÔME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **bac+2** dans le domaine de la **communication** ou du **journalisme**.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Vous justifiez d'une bonne connaissance des réseaux sociaux ;
- Vous attestez de compétences managériales et rédactionnelles.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Vous êtes curieux ;
- Vous êtes force de proposition ;
- Vous avez un véritable esprit de créativité ;
- Vous êtes actif sur les réseaux sociaux et suivez les tendances.

Être militaire et Aviateur, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air).
Liste des CIRFA sur devenir-aviateur.fr

SÉLECTION

Outre le dossier de candidature, la sélection comprend des **tests psychotechniques,** des **épreuves sportives**, une **visite médicale** et un **entretien de motivation.**

CONTRAT

Contrat de 12 mois, renouvelable, sous statut de volontaire aspirant (VASP).
Possibilité d'évoluer en tant qu'officier sous contrat au bout d'un an de service.

FORMATION

Formation militaire de 5 semaines à l'Escadron de Formation au Cursus Court (EFCC) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE* / AVANTAGES

- ~ **678** € jusqu'à la fin de la formation militaire initiale (FMI), puis **910 € avant retenue pour pension** ;
- **L'hébergement** et la **restauration** peuvent être proposés sur base aérienne à titre **gratuit** ;
- La tenue est fournie ;
- Vous pouvez également prétendre à la **prime d'activité** délivrée par la CAF en fonction de vos ressources ;
- Avantage carte SNCF : **-75% pour vos déplacements personnels** ;
- Vous bénéficiez de **25 jours de congés** par an.

** À titre indicatif. Données non contractuelles.*